Propriétaires de résidences secondaires
Demande de réduction de la taxe de séjour

Selon le règlement communal du 1er janvier 2023

Nom et prénom du propriétaire	
Adresse de l'immeuble	
Année de référence	

Facture n° / CHF

Taxes de séjour versées à la commune
Selon justificatifs annexés

Locataire	Période		Montant
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	
Montant total de la réduction revendiquée:		**CHF**	

Avoir sur votre prochaine facture: **CHF**
Maximum 50% de réduction